

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Art 1 :

Les équipes sont réparties sur plusieurs secteurs. Le tour 1 se fera sous la forme d'une poule simple et le tour n°2 sur la formule d'une poule en aller – retour sur deux dates.

Une finale départementale à 16 équipes sera proposée à la suite de ces 2 tours.

Toutes les équipes sont engagées.

Deux équipes se qualifieront par poule après chaque tour.

Art 2 :

Chaque joueur doit être licencié dans le club pour lequel il participe. Les clubs doivent pouvoir présenter les licences lors des plateaux de qualifications aux membres de la Commission Foot Animation ou aux éducateurs désignés par la commission le jour de la finale.

12 joueurs par équipe pourront participer aux plateaux qualificatifs et à la journée finale.

En cas de qualification d'une équipe 2 ou 3, ce sont les mêmes joueurs qui doivent participer au tour suivant (au moins 6 mentionnés sur la feuille de plateau du tour précédent).

Les feuilles de plateaux seront contrôlées.

Art 3 :

Les équipes se rencontrent sous forme de plateau avec des défis jongles pour les départager.

Ces défis jongles se feront avant les rencontres avec toutes les équipes présentes.

Faire des duos/trios ou quatuors avec des joueurs de 2/3 ou 4 équipes différentes qui comptent et qui viennent donner le score aux éducateurs qui sont rassemblés.

Pour le Tour 1 :

- 20 contacts libres maximum (Le joueur peut utiliser pied droit et/ou pied gauche)
- Le pied du joueur qui rentre en contact avec le ballon doit retoucher le sol après chaque contact avec le ballon
- Aucun rattrapage n'est autorisé (genou, poitrine, tête...)
- Départ libre
- 3 essais

Durée des matchs selon le nombre d'équipes sur votre plateau :

- Poules de 3 : Défi jongles + 2 matchs de 30' par équipe.
- Poules de 4 : Défi jongles + 3 matchs de 20' par équipe.
- Poules de 5 : Défi jongles + 4 matchs de 15' par équipe.

DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CORREZE

Ensemble pour l'avenir



Pour le Tour 2 :

- 30 contacts pied fort, 10 contacts pied faible et 10 têtes.
- Le pied du joueur qui rentre en contact avec le ballon doit retoucher le sol après chaque contact avec le ballon.
- Aucun rattrapage n'est autorisé (autre pied, genou, poitrine, tête...)
- Départ libre
- 3 essais

Durée des matchs :

- Poules de 3 : Défi jongles + 2 matchs de 30' par équipe.

Art 4 :

Le classement sera établi en respectant les critères dans l'ordre suivant :

- 1) Nombre de points obtenus lors des rencontres du plateau simple sur le tour 1 et des deux plateaux cumulés sur le tour 2.
- 2) Classement sur défi jongle au total du ou des 2 plateaux sur la base des 8 meilleurs puis en cas d'égalité des 9, puis des 10, puis des 11, puis des 12.
- 3) Goal average particulier.
- 4) Goal average général.
- 5) Meilleure attaque.

Art 5 :

Les règles sont celles de la F.F.F. en foot à 8, selon les nouvelles pratiques en vigueur.
Le règlement quant à la participation des joueurs est celui des règlements généraux de la FFF.

Art 6 :

En cas de litige la Commission Foot Animation tranchera, ses décisions seront sans appel.

Art 7 :

Les rencontres seront arbitrées par les éducateurs ou dirigeants des clubs sur tirage au sort au début de la rencontre. Chaque équipe devra présenter au moins un ballon en bon état.

Pour tout renseignement, contacter Yanis Guellil par mail à : yguellil@foot19.fff.fr

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier et bonne chance à tous,

Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations sportives.

Le CTD DAP

Yanis Guellil

La Commission Foot Animation

Didier Faurie